

Siège social : Rue Fief de Rognon, 13 – 1400 Nivelles
N° d'entreprise : 449218876
Site Internet : www.aprafs.be

Projet de P.V. de l'Assemblée générale du 21 mars 2019

La séance est ouverte à 10 h 30.

A – Conférence

Le Président, Roland GAINAGE, souhaite la bienvenue aux quelque 70 membres présents et accueille l'invité du jour, Monsieur Alain RAVIART, journaliste et chroniqueur politique à RTL.

Nous découvrons un homme sympathique, enjoué et d'une grande franchise dans l'analyse qu'il nous livre du sujet proposé « Quel avenir pour l'Europe et pour la Belgique au lendemain des élections du 26 mai prochain ? »

Conscient qu'il est bien difficile de se risquer à faire des projections sur base de sondages, notre conférencier fait plutôt le choix de nous confier ses impressions sur la manière dont les acteurs politiques, la presse et autres medias préparent l'opinion publique à l'important scrutin qui s'annonce.

Et à cet égard, il constate que les discussions qui s'engagent se déroulent dans un climat peu serein et que de plus, elles ne semblent pas pour l'instant répondre aux attentes des citoyens et être à la hauteur des enjeux d'aujourd'hui.

Les conclusions qu'il en tire ne sont, on s'en doute, guère rassurantes et incitent plusieurs de nos membres à prendre part au débat et à échanger avec le conférencier commentaires et réflexions à ce sujet. Les questions soulevées témoignent aussi de l'intérêt suscité auprès de l'assemblée par l'exposé de M. RAVIART.

Le Président le remercie vivement et lui remet un petit cadeau sous les applaudissements nourris de nos membres.

Nos lecteurs trouveront dans le présent Bulletin un compte-rendu plus détaillé de la conférence donnée par M. RAVIART.

B – Assemblée générale statutaire

Après une pause d'une dizaine de minutes, la séance de l'A.G. reprend à 12h15.

1. Procès verbal de l'A.G. du 22 mars 2018

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport sur le fonctionnement de l'Association en 2018

Le Président dresse brièvement le tableau des réalisations à mettre à l'actif de l'Association durant l'année écoulée.

2.1. Activités de détente et de divertissement :

- *la visite de la ville de Tournai le 3 mai;*
- *le voyage en Alsace du 1^{er} au 4 octobre, abondamment illustré par une projection de photos préparée par l'un des participants, M. Maurice GASPARD.*

2.2. Activités à « caractère social » :

- *participation de membres du Conseil d'administration à des réunions organisées par le Service social du Ministère et la Compagnie d'assurance Ethias. Ces entretiens ont conduit la Compagnie d'assurance à accorder aux retraités du personnel de l'enseignement les mêmes modalités de couverture des risques que celles accordées aux fonctionnaires du département de l'Éducation.*

- poursuite de la location de quelques appartements de vacances à Middelkerke à des conditions avantageuses pour nos membres.

Ce rapport est approuvé à l'unanimité.

3. Situation financière de l'Association : présentation des comptes pour l'exercice 2018 et du projet de budget pour 2019

La trésorière, Madame HERALY, présente la synthèse des recettes et des dépenses en 2018.

Les recettes s'élèvent à 30 327 € et les dépenses à 28 303,99 €.

Ce résultat positif (qui inclut toutefois 1 730 € d'acomptes relatifs au voyage en Eifel en 2020) est imputable à la conjonction de 2 facteurs :

- diminution des frais de gestion et d'administration;
- soldes positifs enregistrés à l'issue de l'excursion printanière à Tournai et de notre voyage en Alsace en octobre dernier.

L'Assemblée approuve le budget à l'unanimité, accorde décharge à la trésorière et la félicite par une salve d'applaudissements.

Madame HERALY présente ensuite le projet de budget pour 2019, lui aussi unanimement approuvé.

4. Augmentation de la cotisation en 2020

Le Président rappelle le souhait, exprimé par l'A.G. l'an dernier, d'être saisie d'une proposition d'augmentation de la cotisation à partir de l'année civile 2020 en raison du risque de déficit structurel imputable à l'érosion constante du nombre de nos affiliés les plus âgés et à l'augmentation récurrente des frais d'impression et d'expédition de nos Bulletins trimestriels.

La proposition de porter le montant de la cotisation de 8 à 10 € est approuvée à l'unanimité moins une voix (celle de M. Jean-Pierre CHARLIER) et une abstention. M. CHARLIER justifie son vote négatif pour une double raison : la situation financière précaire en 2017 a été restaurée en 2018; la cotisation qui s'élevait à 6 € en 2014 est augmentée pour la 3^e fois sur une période de 5 ans, ce qui lui paraît excessif.

5. Renouvellement d'une partie des mandats d'administrateur et attribution de deux nouveaux mandats

- 11 mandats de membres siégeant au Conseil d'administration viennent à échéance.
- 9 membres (élus ou cooptés durant l'exercice précédent) ont introduit une demande de renouvellement de leur mandat pour une période de 4 ans. Il s'agit de :
 - Mmes Françoise BERTINCHAMPS et Micheline ROUSSEAUX
 - MM. Jean BURY, Edmond DEBOUNY, Roland GAIGNAGE, Maurice GASPARD, Willy KINARD, Michel TABURIAUX, Jacques WILKIN.
- 2 mandats d'administrateur deviennent vacants suite à la décision de leurs titulaires de ne pas solliciter le renouvellement de leur mandat.
- 2 candidatures ont été introduites auprès du Président, celles de M. Jean-Claude MATTHYS et Mme Janine COLINET, tous deux membres de l'association.

Ces 11 candidatures, conformes aux statuts, sont acceptées à l'unanimité par acclamation.

6. Activités proposées en 2019

6.1. Excursion à Treignes et à Philippeville le 15 mai prochain.

6.2. Voyage de 4 jours (du 1^{er} au 4 octobre) en Eifel et dans la vallée du Rhin. M. DEBOUNY fait une présentation de ce voyage et l'illustre par la projection de quelques photos

Après avoir remercié les participants pour leur écoute attentive et leur participation active, le Président les invite à partager l'apéritif et le repas préparé par le personnel de l'Internat autonome de Nivelles.

La séance se clôture à 13h20.

Rapporteuse : Micheline KINARD – ROUSSEAUX – Secrétaire